

Préface

Célia Blauel

Mouvement de fond, retour de balancier, changement de paradigme... Quelle que soit l'expression utilisée pour qualifier le mouvement mondial de remunicipalisation des services de l'eau et de l'assainissement, il est indéniable que ce processus est en pleine accélération. C'est l'un des enseignements majeurs que nous apporte cet ouvrage. En dépit des discours dominants sur les avantages comparatifs de la privatisation des services publics, un contre-mouvement est né et gagne aujourd'hui les quatre coins du monde.

S'il est souvent présenté dans ses aspects techniques, c'est bien un principe politique qui préside au processus de remunicipalisation. L'eau, en tant que bien commun, ne peut être traitée comme une marchandise et doit relever d'une gestion publique. Comment accepter en effet qu'il soit possible de générer et de reverser des dividendes à quelques actionnaires en exploitant un bien commun vital de l'humanité ? Comment accepter qu'une logique du profit prévale sur la préservation d'une ressource précieuse et indispensable ? C'est de l'affirmation de valeurs communes et pour répondre aux impératifs de transparence et de contrôle citoyen qu'ont germé les processus de remunicipalisation.

Le passage en gestion publique de l'eau et de l'assainissement est également une solution pour pallier les défaillances du secteur privé, comme le relève justement le présent ouvrage. Parmi les dysfonctionnements récurrents constatés dans la gestion privée de l'eau, sont le plus souvent citées l'opacité financière et l'augmentation démesurée de la facture d'eau, augmentation déconnectée du coût réel d'exploitation des services. C'est ainsi qu'à Paris, le passage en régie municipale en 2010 a permis un gain budgétaire immédiat de près de 35 millions d'euros pour le service de l'eau. Au travers de ce simple exemple, il apparaît très clairement que ce choix a non seulement permis plus de transparence mais aussi un meilleur usage des deniers publics, au service des citoyens, au service de l'intérêt général.

La vague de remunicipalisation a aussi fait émerger une nouvelle génération d'entreprises publiques qui prennent peu à peu toute leur place dans le monde de l'eau. Ces entreprises publiques, animées par des valeurs fortes de qualité, de responsabilité, de gestion durable et solidaire, créent un modèle économique d'avenir.

Elles font la preuve chaque jour de leurs performances et de leur efficacité, critères jusque-là abusivement associés au seul secteur privé. Efficaces techniquement mais aussi financièrement, les entreprises publiques de l'eau sont aujourd'hui tout autant à la pointe de l'innovation en matière de production et de distribution.

Et dans ce secteur d'activité si particulier qu'est l'eau et l'assainissement, le projet économique et industriel des entreprises publiques est indissociable du projet politique et social visant à permettre l'accès à l'eau à toutes et tous, dans le cadre d'une gestion durable de la ressource.

Aujourd'hui, quand on parle du futur de l'eau, il n'est plus seulement question de défendre un bien commun, qui doit rester à l'écart des ambitions marchandes et des profits indus. Il s'agit également d'assumer des responsabilités vis-à-vis d'une ressource directement menacée par les défis climatiques et environnementaux.

En ce printemps 2015, le triste exemple de la Californie asséchée vient une nouvelle fois nous alerter quant aux défis qui se posent aux opérateurs d'eau mais aussi à l'ensemble de nos sociétés. La durée et l'intensité des périodes de sécheresse, alliées à une mauvaise gestion de la ressource en eau a, sur ce territoire pourtant emblématique de la richesse et de la modernité, des conséquences désastreuses. L'état de la ressource en eau est bien évidemment en jeu, mais également le bien-être des personnes les plus démunies qui se retrouvent privées d'eau ou encore l'agriculture qui s'en trouve profondément affectée.

Le dérèglement climatique et les risques qu'il fait peser sur la ressource en eau, imposent d'anticiper dès à présent les problématiques à venir en termes de quantité et de qualité de la ressource en eau. Eau de Paris, comme de très nombreuses entreprises publiques, est déjà engagée sur cette voie et met en

œuvre des mesures ambitieuses permettant de réduire les consommations, de sécuriser l'approvisionnement en eau potable. De même, nous agissons pour développer l'agriculture biologique et réduire les pollutions à la source en multipliant les partenariats avec des agriculteurs. S'inscrivant dans une perspective de long terme, prenant en compte toutes les dimensions du développement durable, cette démarche est autant innovante que révélatrice de la singularité des politiques que nous menons, garantes de l'intérêt général pour aujourd'hui comme pour les générations futures.

Le premier défi des remunicipalisations est aujourd'hui gagné. Tel est l'enseignement de cet ouvrage : la pertinence, l'efficacité et la solidité du modèle public de l'eau n'est plus à démontrer. Il est désormais temps de passer à une nouvelle étape.

Nous devons amplifier la dynamique du retour en gestion publique. Dans les années à venir, c'est avec autant d'énergie que par le passé que les responsables d'entreprises publiques de l'eau seront au côté des gouvernements locaux et des mouvements citoyens en faveur de la remunicipalisation. Nous devons affirmer la place qui est la nôtre à l'échelle locale et internationale. C'est avec conviction, et forts de notre expertise industrielle et de notre gouvernance, que nous aurons à cœur de promouvoir et soutenir la gestion publique, à l'instar du travail mené par Aqua Publica Europea.

Au-delà, il est essentiel que les entreprises de l'eau prennent la mesure du rôle qu'elles doivent jouer face au changement climatique.

L'eau a en effet un impact direct sur la résilience des villes face au dérèglement climatique : gestion de l'eau et développement urbain sont intimement liés et nécessitent une approche globale, une vision d'ensemble. Les politiques de l'eau – et les opérateurs publics en sont des acteurs clés – contribuent non seulement à rendre possible l'accès à une eau sûre et saine au meilleur coût, mais aussi à préserver la qualité sanitaire de l'environnement, à prévenir les inondations, ou encore à combattre l'effet d'îlot de chaleur urbain. Les entreprises publiques ont réussi à montrer qu'elles peuvent gérer aussi efficacement que le privé. Parce qu'elles ont le souci de l'intérêt général, les entreprises publiques sont aussi en mesure de répondre aux véritables enjeux des temps qui viennent.

En cette année de la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les opérateurs publics doivent saisir cette opportunité historique pour être reconnus comme des acteurs essentiels de l'adaptation de nos sociétés au changement climatique.

Fières du projet de service public que nous mettons en œuvre chaque jour, fortes des solidarités qui nous relient au travers des réseaux d'opérateurs et résolues à faire face aux enjeux du XXI^e siècle, les entreprises publiques de l'eau sont des acteurs incontournables des territoires et ont vocation à se développer sur tous les continents.

Célia Blauel est Présidente de la régie Eau de Paris et d'Aqua Publica Europea.